



Demande de Badge Aéroportuaire

Par **AmineVovo**, le **24/03/2015** à **15:58**

Bonjour, j'ai décroché un CDI dans un restaurant a Roissy, or pour travailler il me faut un badge aéroportuaire, ce badge s'obtient seulement si mon casier est vierge, j'ai un casier pour des faits mais j'étais mineur, pour cambriolage, port d'arme, bagarre, agression mais tout cela c'est passer quand j'étais mineur, en majeur je me suis seulement fait arrêter avec du cannabis (Possession de cannabis) je n'ai pas encore étais juger, ma demande de badge pourrais elle être refuser a cause de sa ? un ami a mon père qui travail dans la police lui a dit que ce que j'ai fait mineur ne compte pas et que ce que j'ai fait majeur non plus tant que je n'ai pas étais juger.